



**Réunion du Comité
syndical du
29 mars 2006**



Informations

Membres du Comité : 438

**Pour cette 2^{ème} réunion, le Comité
peut délibérer sans obligation de
quorum**

Présents :



Ordre du jour

Rapport d'activité 2005

Comptes administratifs 2005

Situation des adhésions

Evolution des statuts

Budgets primitifs 2006

Information sur les marchés 2005



Rapport d'activité 2005

La modification des statuts

Les 10 ans du SIED 70

La vie du syndicat

Les nouveaux adhérents

Les travaux réalisés



La modification des statuts

Nouvelles compétences optionnelles :

- le gaz
- les énergies renouvelables (EnR)

Embauche d'André LAURENT

Le travail effectué à la demande des communes dans le bois-énergie



Les 10 ans du SIED 70

2 évènements pour marquer cet anniversaire :

-Le site internet

-Le petit guide d'économie d'énergie et le concours



La vie du syndicat

Les mariages de Georges MIGNOT et Fabien GAUTHEROT

La réussite de Sylvain BARBAUX au concours de technicien territorial supérieur

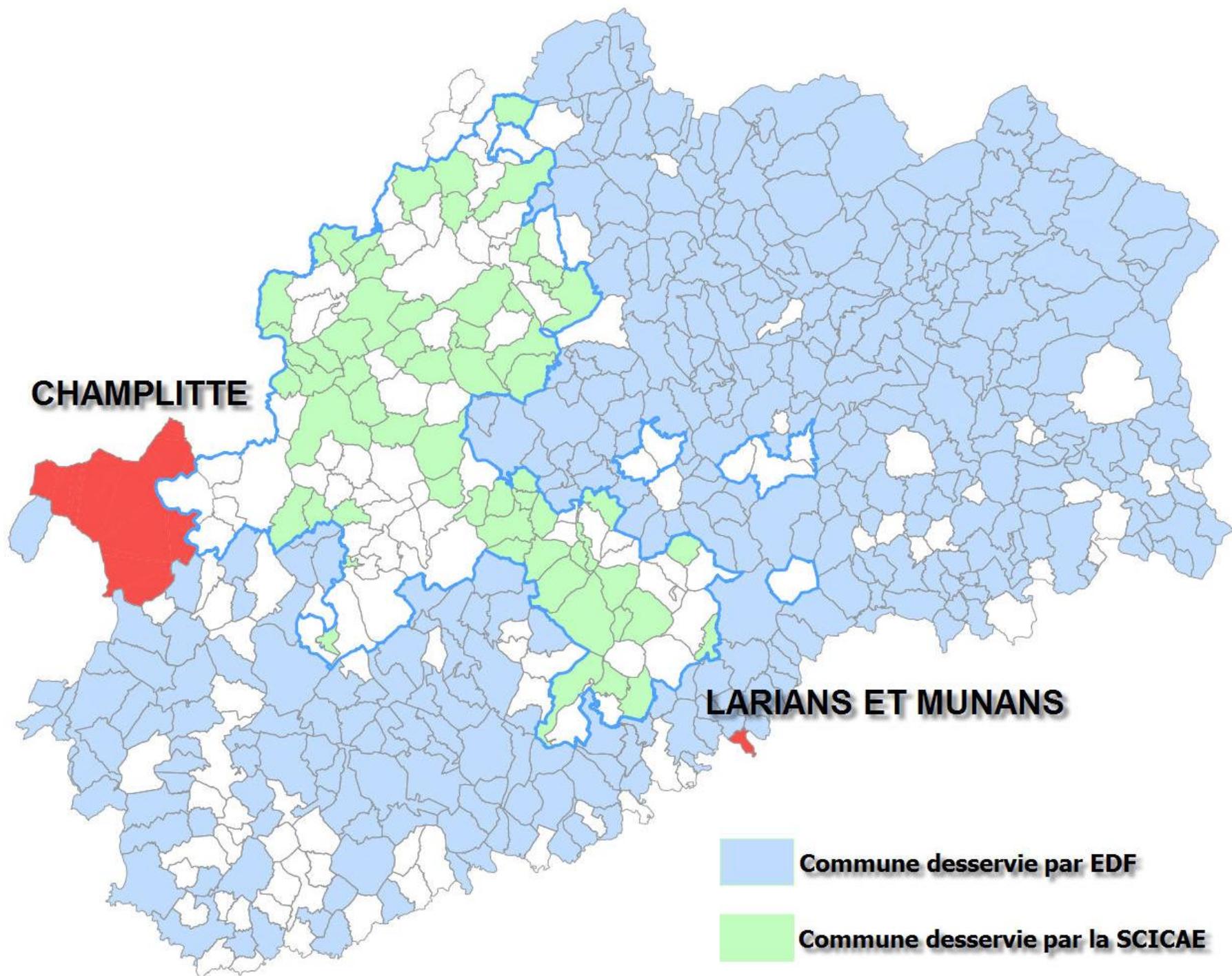
Le départ d'Emmanuel EDME



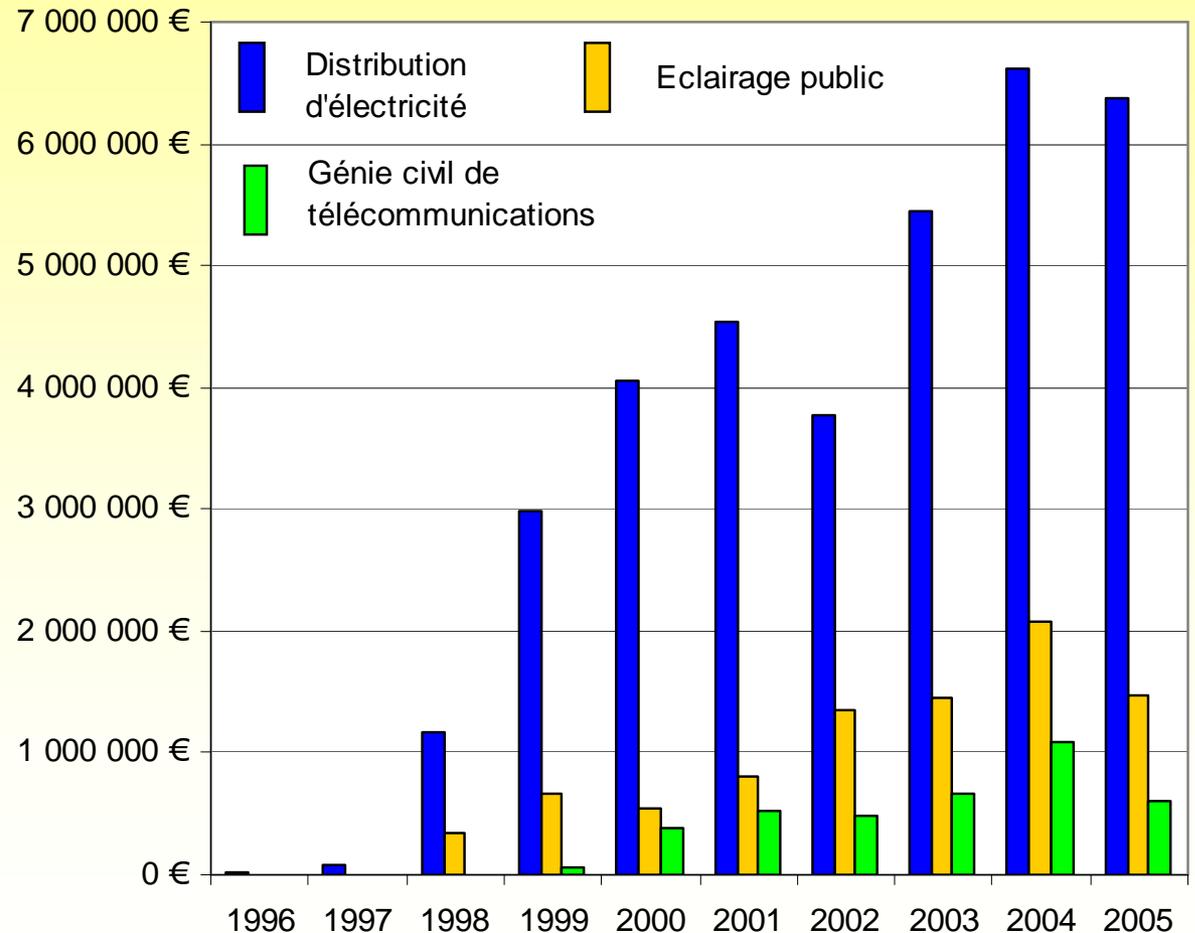
Les adhérents de 2005

CHAMPLITTE

LARIANS-ET-MUNANS



**Une baisse
des
investis-
sements
par rapport
à 2004 de
13%**



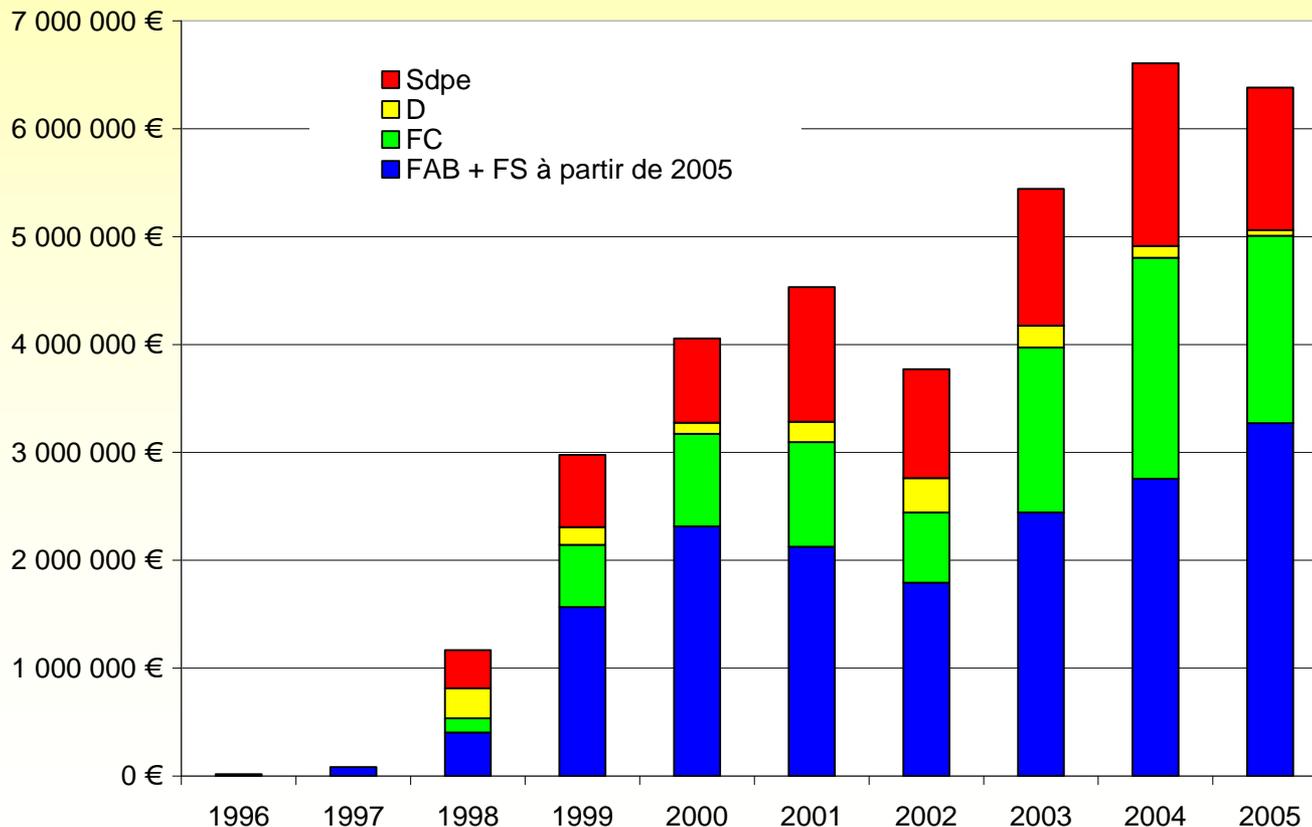


Les travaux 2005

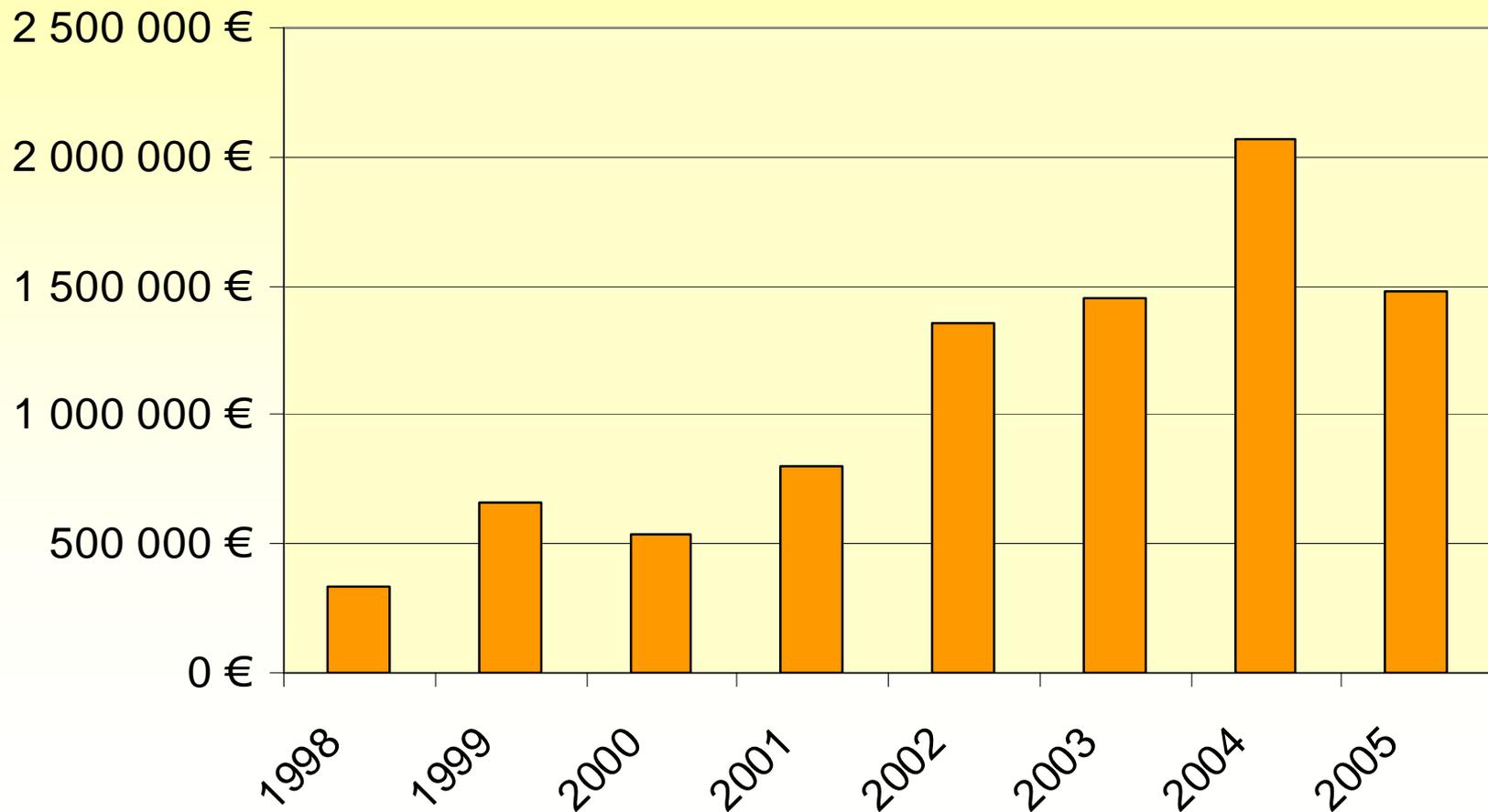
Les investissements depuis 1996

Année	Distribution d'électricité	Eclairage public	Génie civil de télécommunications	Totaux	Evolution par rapport à l'année précédente
1996	17 992 €	1 962 €	/	19 954 €	/
1997	83 695 €	2 437 €	/	86 133 €	332%
1998	1 167 011 €	335 070 €	/	1 502 081 €	1644%
1999	2 976 898 €	658 850 €	59 697 €	3 695 445 €	146%
2000	4 056 126 €	535 297 €	374 525 €	4 965 948 €	34%
2001	4 531 357 €	800 147 €	530 531 €	5 862 034 €	18%
2002	3 771 703 €	1 352 253 €	478 710 €	5 602 666 €	-4%
2003	5 441 894 €	1 450 780 €	663 380 €	7 556 054 €	35%
2004	6 608 384 €	2 072 111 €	1 087 104 €	9 767 599 €	29%
2005	6 381 047 €	1 481 404 €	606 198 €	8 468 649 €	-13%
Totaux	35 036 107 €	8 690 310 €	3 800 145 €	47 526 562 €	

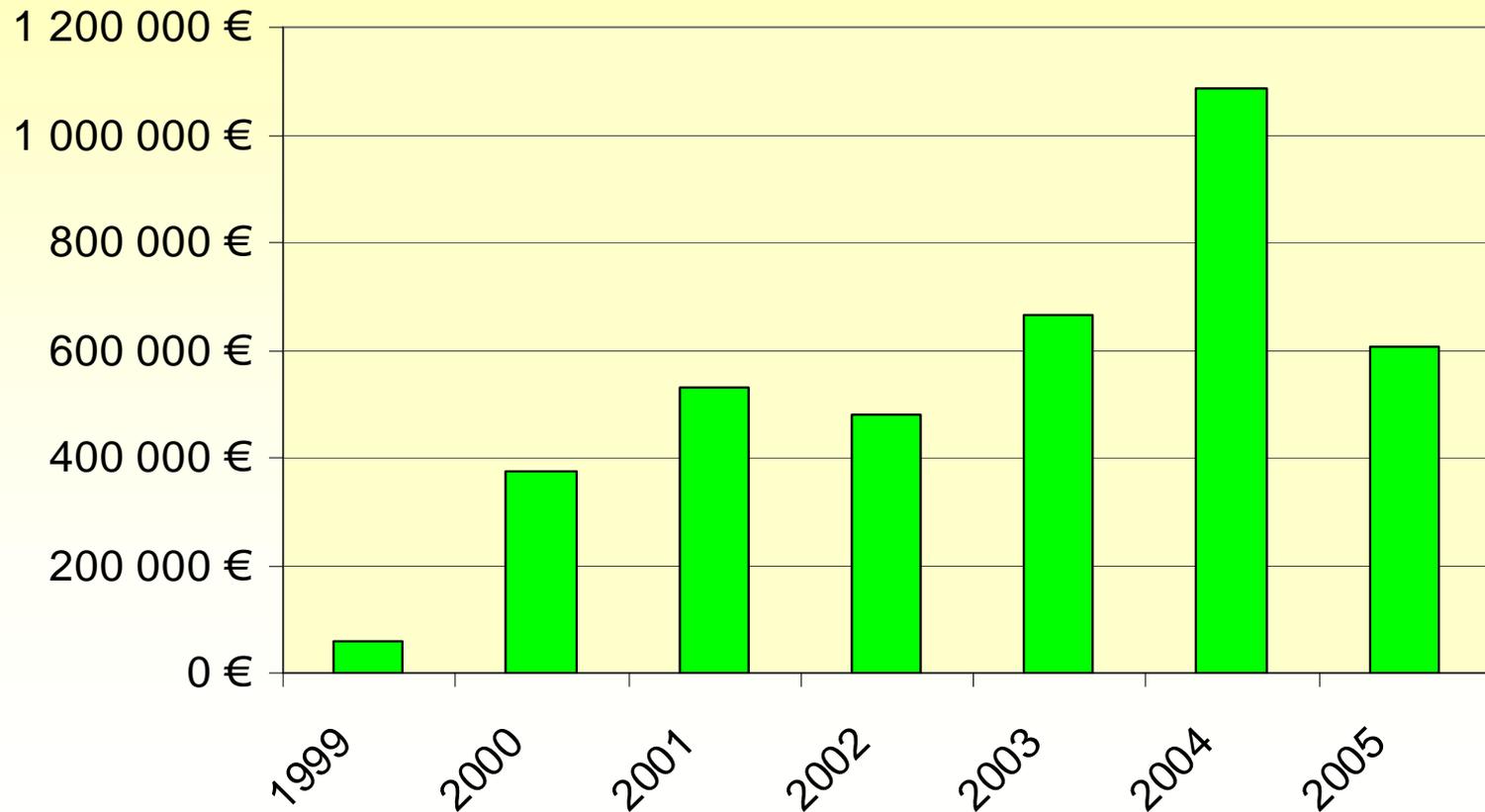
-3,4% pour les travaux sur le réseau de distribution d'électricité



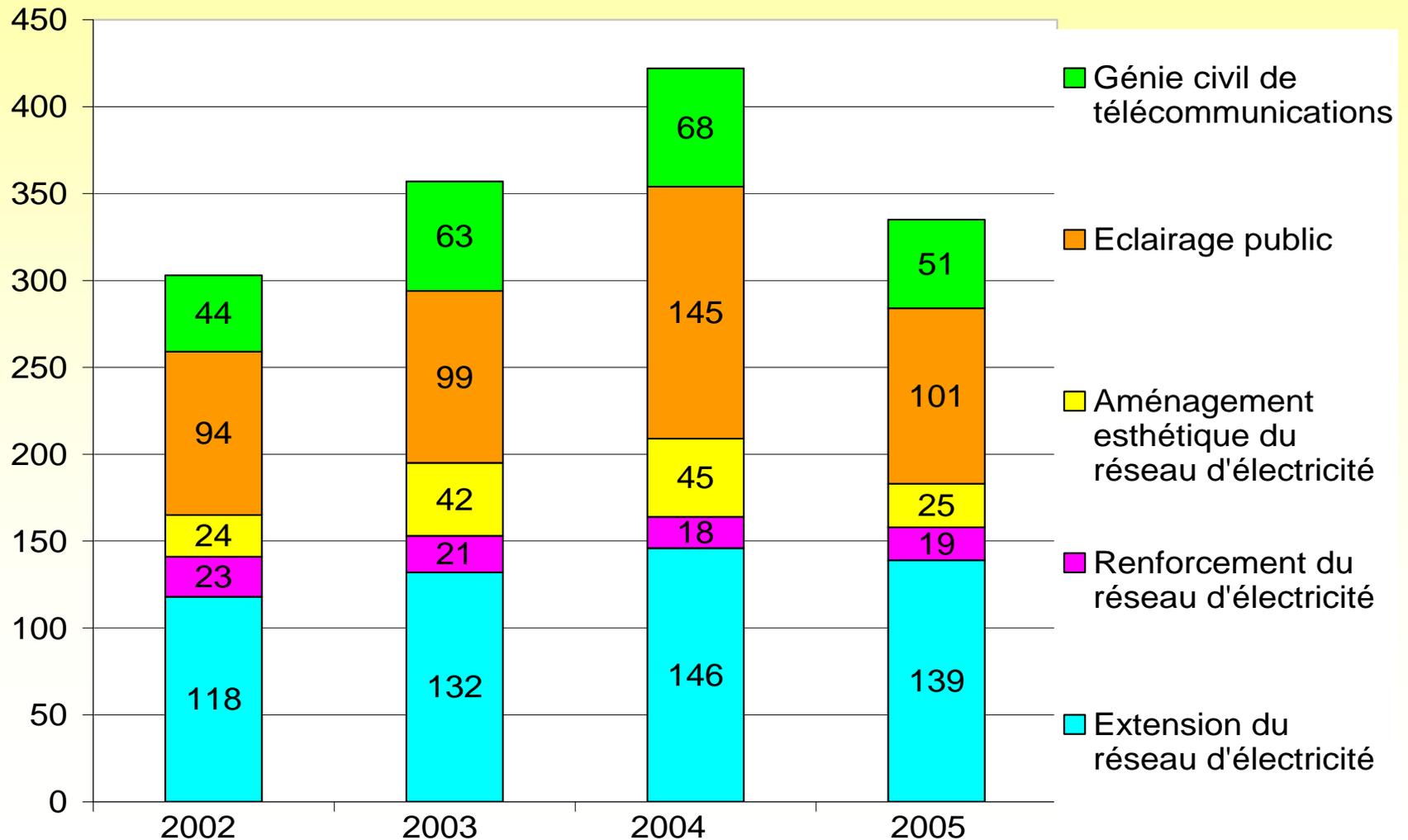
-28,5% pour l'éclairage public



-44,2% pour le génie civil de télécommunications



Les dossiers terminés



Programme	Montant de la dotation 2006	Subventions déjà attribuées par le Conseil général	Opérations prévues d'être inscrites par le Conseil général le 3 avril 2006	Dossiers en attente d'inscription à la DSTT	Dossiers à transmettre prochainement par le SIED 70 à la DSTT	Solde prévisionnel
FAB	1 779 050	1 394 101	284 345	259 251	231 104	-389 751
FC	530 400	152 873	0	135 938	92 272	149 317
FS	162 500	15 582	0	67 498	0	79 420
D	50 000	8 885	0	0	0	41 115

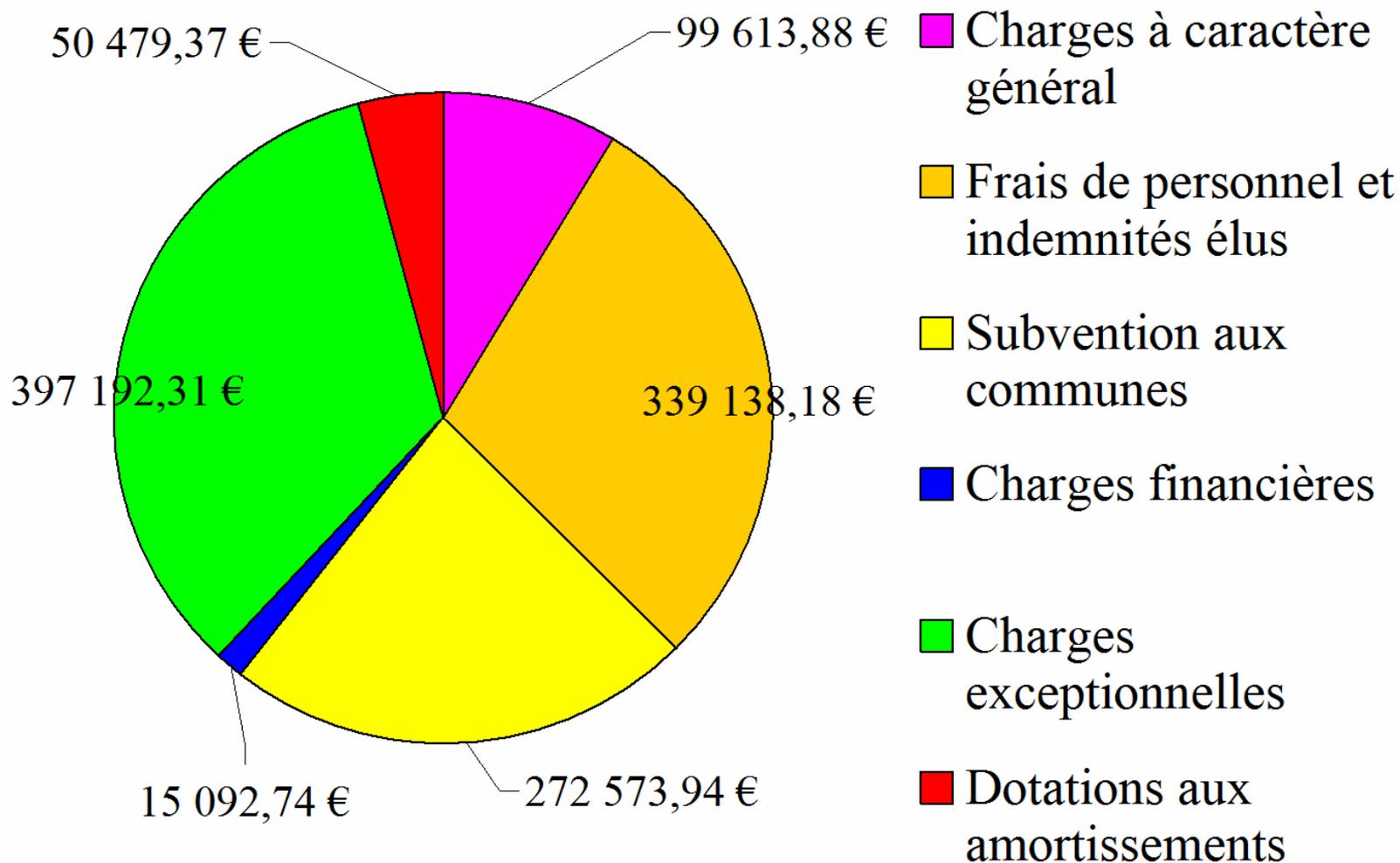


Comptes administratifs

Budget principal : présentation

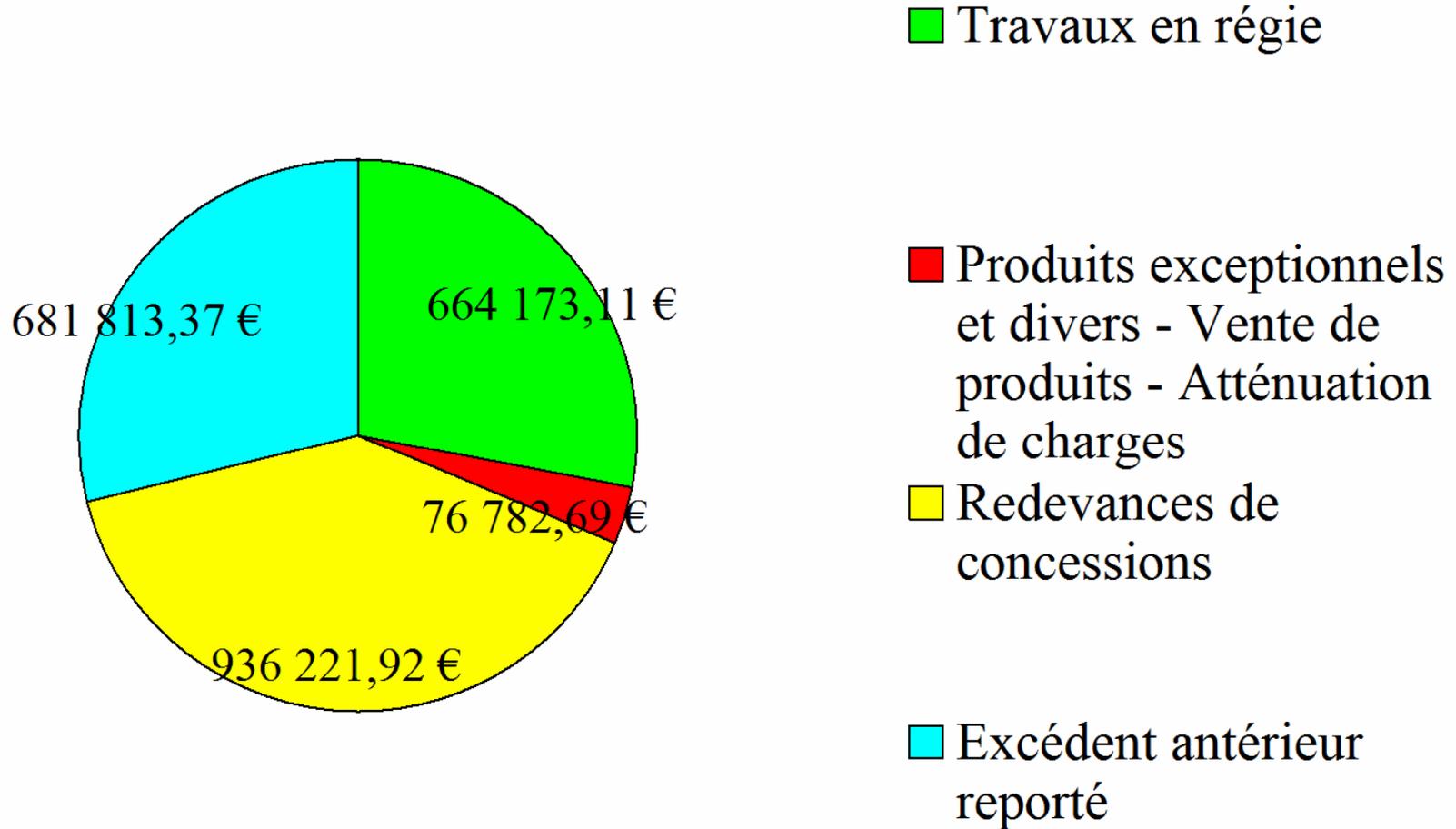
Dépenses de fonctionnement	1 174 090,42 €
Recettes de fonctionnement	2 358 991,09 €
Excédent de fonctionnement	1 184 900,67 €
Dépenses d'investissement	8 917 497,71 €
Recettes d'investissement	8 136 605,15 €
Déficit d'investissement	780 892,56 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: 1 174 090,42 €



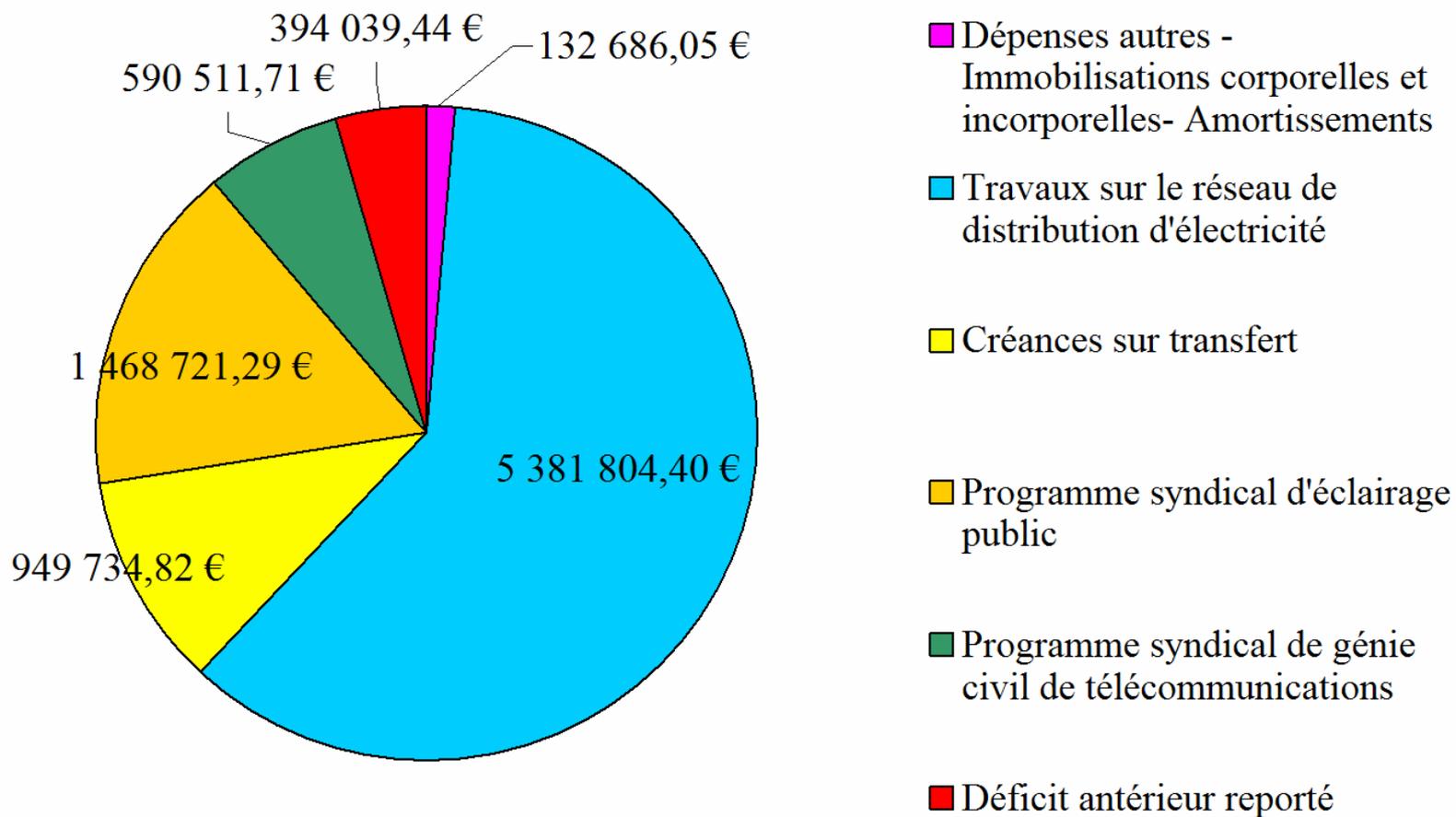
COMPTE ADMINISTRATIF 2005

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 358 991,09 €



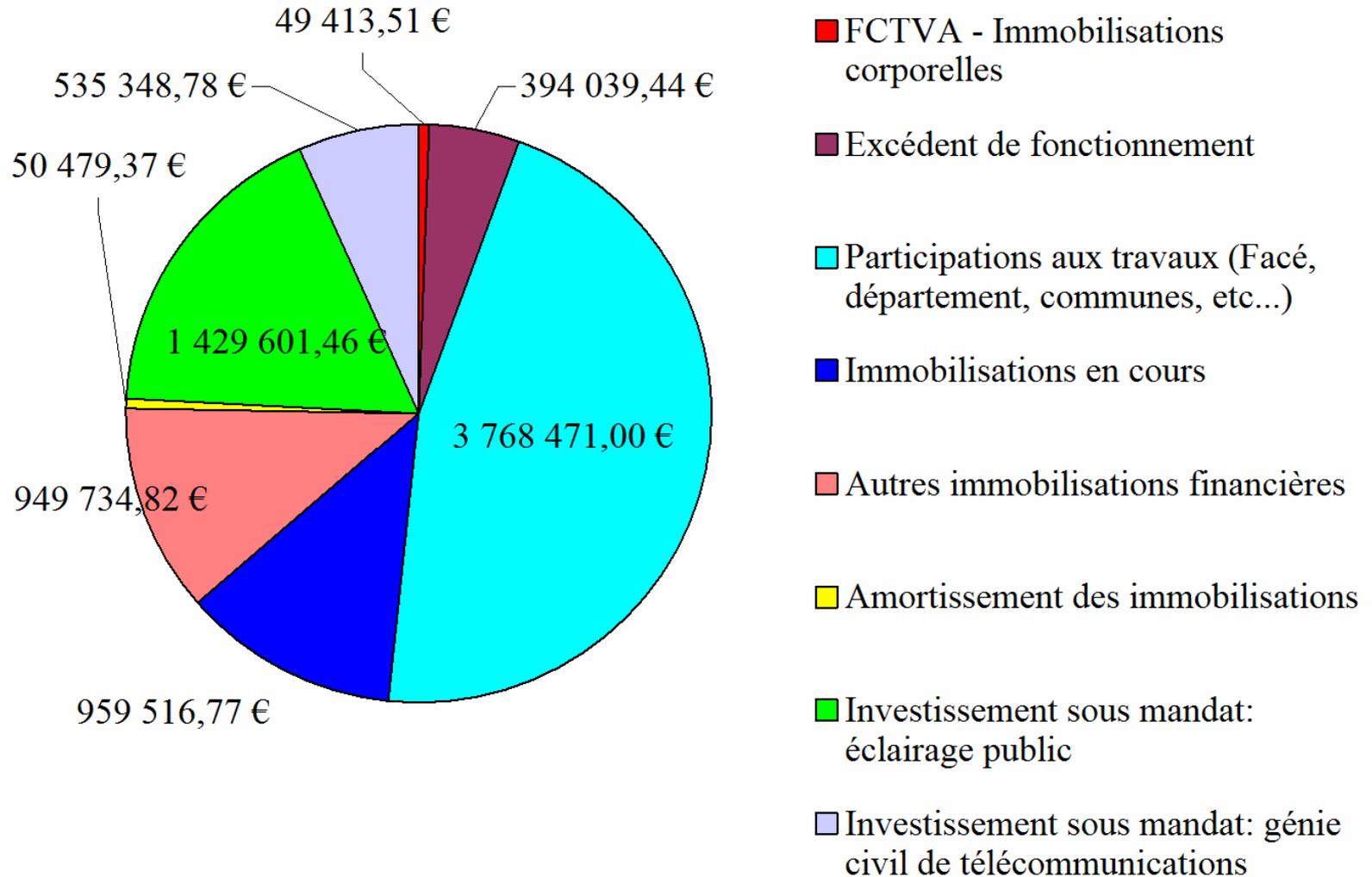
COMPTE ADMINISTRATIF 2005

DEPENSES D'INVESTISSEMENT: 8 917 497,71 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2005

RECETTES D'INVESTISSEMENT: 8 136 605,15 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2005



SIED 70

Comptes administratifs

Budget principal : affectation des résultats

Besoin de financement en investissement	780 892,56 €
Excédent de fonctionnement	404 008,11 €



Comptes administratifs

Budget « énergies renouvelables » :
L'aide du Prodener

Aides	Payées en 2005	Prévues en			
		2006	2007	2008	2009
Conseil général	17 315 €	28 815 €	17 250 €	14 500 €	0 €
ADEME	0 €	17 500 €	20 625 €	5 625 €	3 750 €
Totaux	17 315 €	46 315 €	37 875 €	20 125 €	3 750 €
	125 380 €				



Comptes administratifs

Budget « énergies renouvelables »

Dépenses de fonctionnement	27 955,42 €
Recettes de fonctionnement	67 522,00 €
Excédent de fonctionnement	39 566,58 €
Dépenses d'investissement	15 483,22 €
Recettes d'investissement	0 €
Déficit d'investissement	15 483,22 €



SIED 70

Comptes administratifs

**Budget « énergies renouvelables » :
affectation des résultats**

Besoin de financement en investissement	15 483,22 €
Excédent de fonctionnement	24 083,36 €



Les transferts de compétences

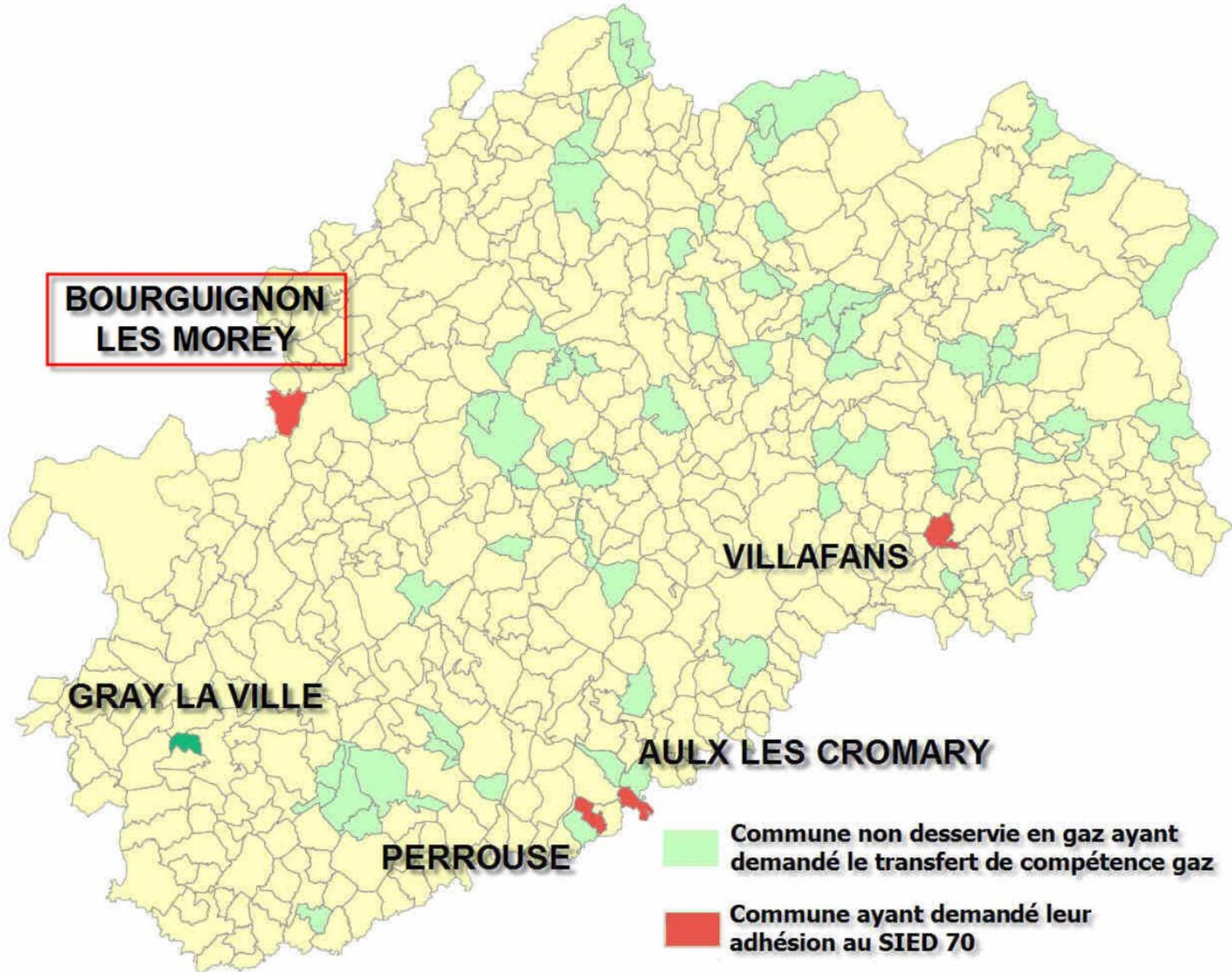
Service public de distribution d'électricité :

PERROUSE, VILLAFANS, AULX LES CROMARY et BOURGUIGNON-LES-MOREY (délibération reçue le 20 mars)

Service public de la distribution de gaz :

-68 communes non desservies

-GRAY-LA-VILLE qui dispose d'un réseau de distribution





Les transferts de compétences

Compétence chaufferie automatique au bois et réseau de chaleur :

- SCEY-SUR-SAONE
- FRESSE
- ANGIREY

La situation depuis l'origine :

- Les travaux relevant des compétences optionnelles étaient réalisés par délégation statutaire de la maîtrise d'ouvrage en s'appuyant sur une circulaire du ministère de l'Intérieur de 1987 relative au syndicat d'électricité des Hautes-Pyrénées



Evolution des statuts

La situation depuis la modification statutaire de 2000 :

Le SIED 70 réalise les travaux sur le réseau d'électricité suite aux transferts de compétences des communes



Evolution des statuts

Les observations de la préfecture :

Les travaux relevant des compétences optionnelles doivent être réalisés soit par compétences transférées, soit par mandat dans le cadre de prestations de service en respectant le Code des marchés publics

Les dispositions proposées à la préfecture et validées par celle-ci :

1. Le transfert de compétence (sans changement)
2. La co-maîtrise d'ouvrage
3. Les prestations de service
4. Les services partagés



Evolution des statuts

Les dispositions proposées :

Les transferts de compétences impliquent que le SIED 70 organise le fonctionnement du service.

Situation acceptable pour un ouvrage que le SIED 70 a construit mais plus délicate pour un ouvrage existant

Pour l'éclairage public, comme pour une chaufferie existante :

L'installation existante devra être analysée de façon à définir les travaux nécessaires à sa mise aux normes afin de déterminer avec précision le coût de cette opération éventuellement nécessaire

Pour les chaufferies neuves :

1. La structuration de leur maintenance et de leur approvisionnement est un atout de l'intercommunalité
2. Les budgets de chaque chaufferie seront équilibrés sans apport du SIED 70
3. Le Comité a le pouvoir statutaire d'abandonner la compétence tous les 3 ans



La relation adhérent-SIED 70

Ce qui ne change pas :

Les modalités d'intervention en électrification restent les mêmes

Comme auparavant, les adhérents peuvent demander le transfert de leurs compétences qui font partie des compétences optionnelles du SIED 70



La relation adhérent-SIED 70

Ce qui ne change pas beaucoup :

1. Les travaux en co-maîtrise d'ouvrage ne nécessitent pas de mises en concurrence
2. Les prestations de service dont le coût est inférieur à 4000€ se font sans mises en concurrence. Il s'agit là de la très grande majorité des dossiers : depuis 2001 seulement 7 dossiers dépassent ces 4000€



La relation adhérent-SIED 70

Ce qui ne change pas beaucoup :

Outre une délibération, les adhérents devront accepter une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage selon les modèles suivants



La relation adhérent-SIED 70

Ce qui change :

Lorsque le coût de la prestation (frais demandés par le SIED 70) est supérieur à 4000 €, l'adhérent doit avoir procédé à une mise en concurrence.

Il s'agit d'une procédure adaptée (article 28 du CMP)



L'article 28 du CMP

« Les marchés passés selon la procédure adaptée sont des marchés passés selon des modalités de publicité et de mise en concurrence déterminées par la personne responsable du marché en fonction de leur objet et de leurs caractéristiques. »



Evolution des statuts

Les compléments à apporter aux statuts :

Pour tenir compte d'une remarque du délégué de Vyans-le-Val lors de la dernière réunion et à la demande de Jacques ABRY, il est proposé de préciser les dispositions relatives à la co-maîtrise d'ouvrage dans les conditions suivantes : ne pas modifier l'article 2-3 et ajouter à la fin de l'article 2 :



Pour la co-maîtrise d'ouvrage.

« *Le syndicat peut :*

- *être mandaté par d'autres maîtres d'ouvrage pour réaliser en concomitance avec des travaux dont il est maître d'ouvrage, des travaux relevant de ses compétences optionnelles en co-maîtrise d'ouvrage, dans les conditions de l'article 2 de la loi MOP modifiée du 12 juillet 1985»*



Pour les prestations de service

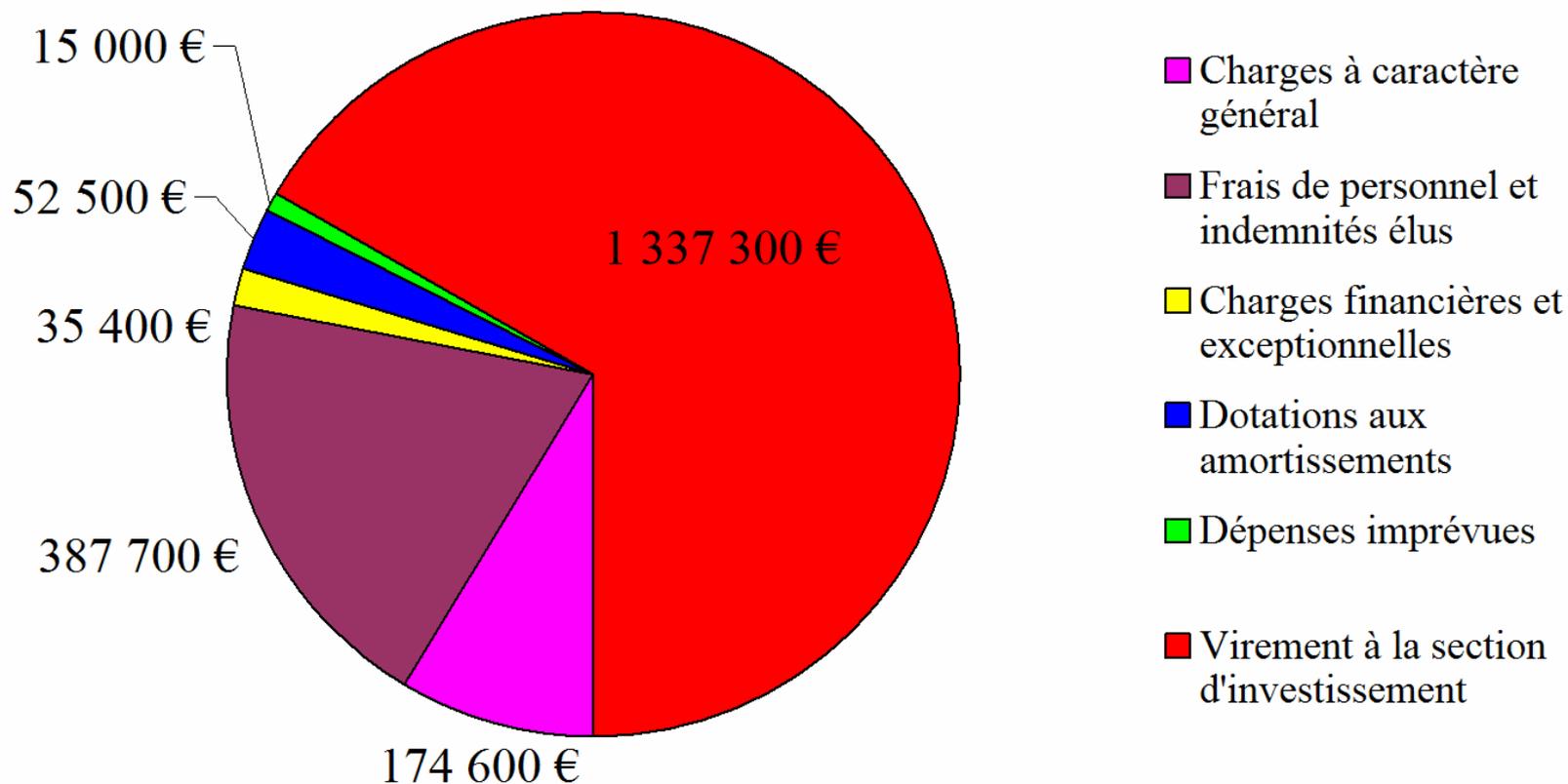
« *Le syndicat peut :*

- *assurer, à la demande d'un adhérent, d'une autre collectivité, d'un autre établissement public de coopération intercommunale ou d'un syndicat mixte, des prestations se rattachant à son objet, dans les conditions de l'article L 5211-56 du CGCT. Les contrats relatifs à ces prestations sont conclus dans le respect des règles du Code des marchés publics »*

« *Le syndicat peut :*

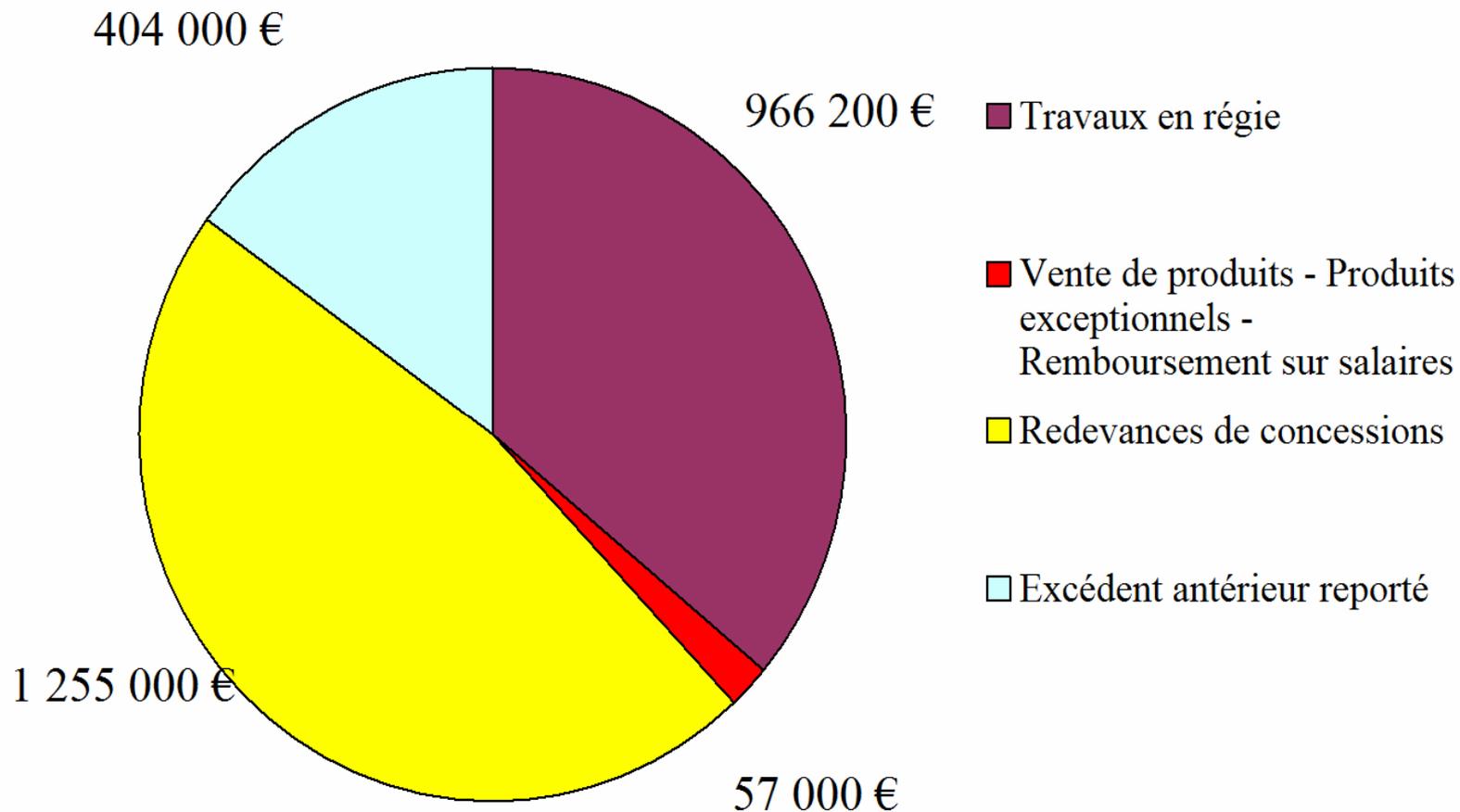
- *mettre les moyens d'action dont il est doté à la disposition de ses adhérents, sur leur demande, dans les domaines relevant de ses compétences, en application de l'article L 5211-4-1 du CGCT."*

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: 2 002 500 €



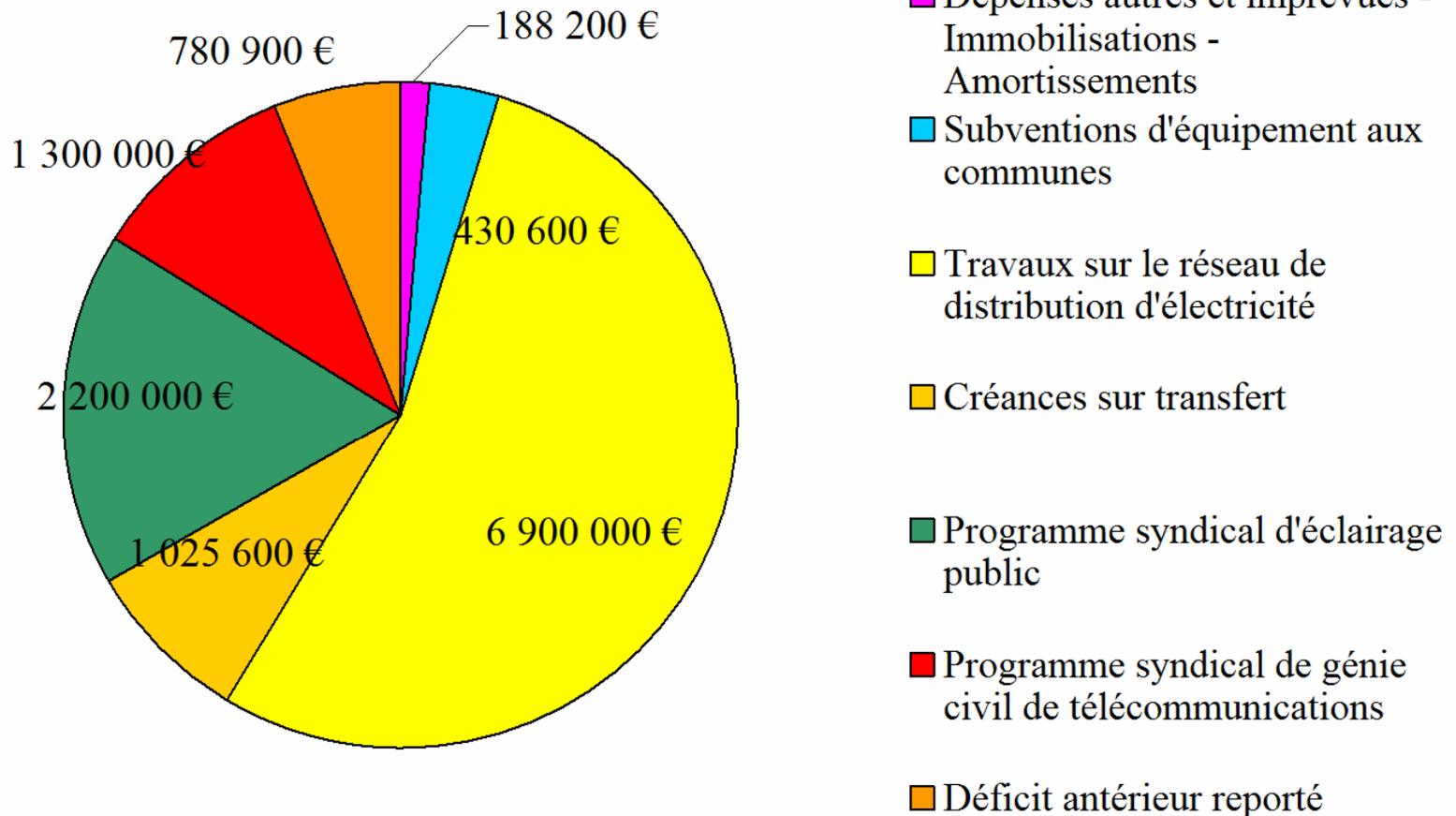
BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2006
PRESENTATION PAR NATURE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 682 200 €



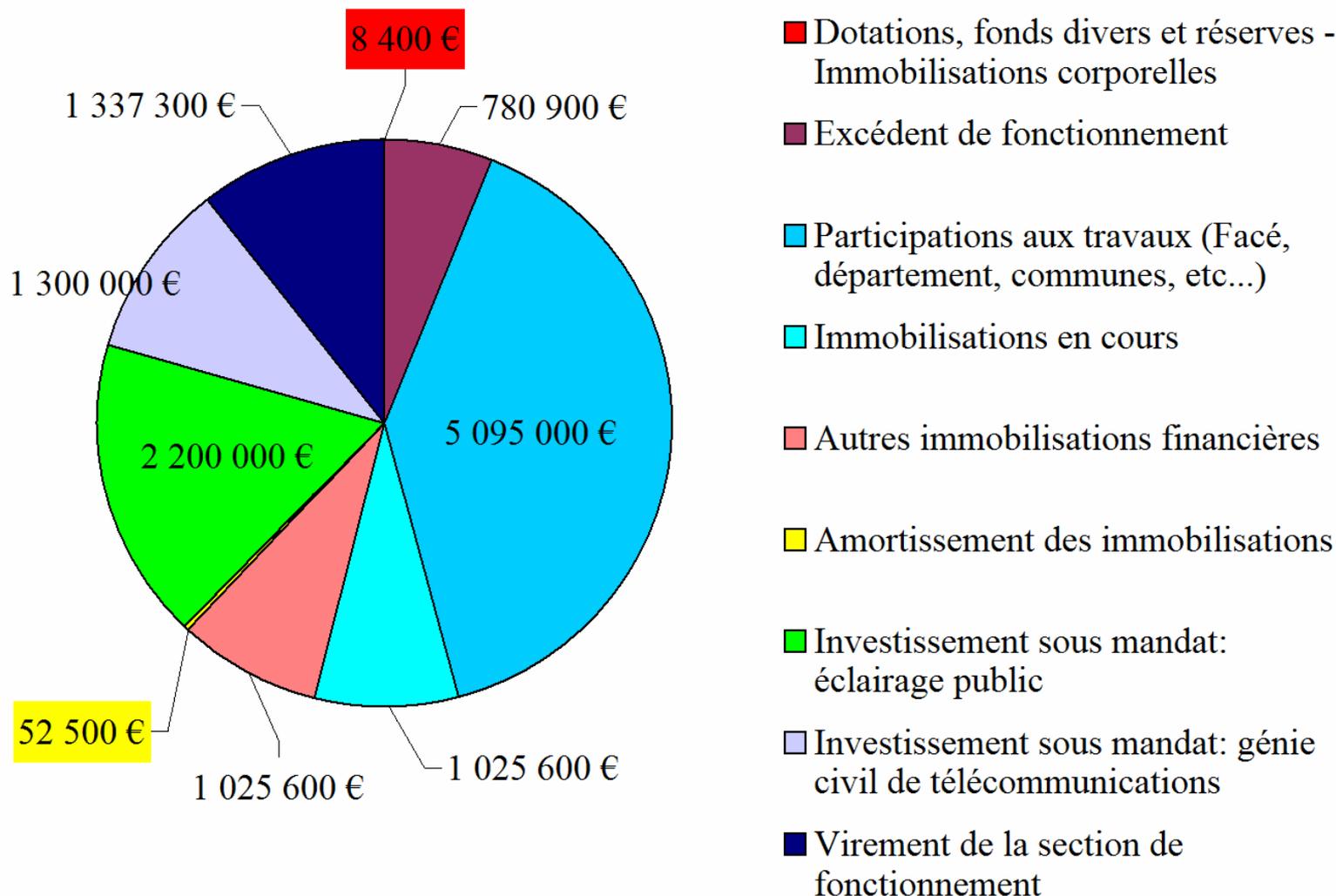
BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2006
PRESENTATION PAR NATURE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT: 12 825 300 €



BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2006 PRESENTATION PAR NATURE

RECETTES D'INVESTISSEMENT: 12 825300 €



BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2006
PRESENTATION PAR NATURE

CHAPITRE		VENTILE	NON VENTILE	TOTAL
DEPENSES		559 250 €	1 443 250 €	2 002 500 €
011	Charges à caractère général	171 650 €	2 950 €	174 600 €
012	Charges de personnel	362 200 €	0 €	362 200 €
65	Autres charges de gestion courante	25 400 €	100 €	25 500 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
66	Charges financières	0 €	32 000 €	32 000 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	1 900 €	1 900 €
022	Dépenses imprévues Fonct.	0 €	15 000 €	15 000 €
68	Dotations aux amortissements	0 €	0 €	0 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €	1 337 300 €	1 337 300 €
042	Opérations d'ordre entre section	0 €	54 000 €	54 000 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0 €	0 €	0 €

CHAPITRE		VENTILE	NON VENTILE	TOTAL
RECETTES		981 700 €	1 700 500 €	2 682 200 €
70	Produits des recettes	10 000 €	12 000 €	22 000 €
73	Impôts et taxes	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	0 €	0 €	0 €
75	Autres produits gestion courante	0 €	1 255 000 €	1 255 000 €
013	Atténuation de charges	5 500 €	27 000 €	32 500 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
79	Transfert des charges	0 €	0 €	0 €
72	Travaux en régie	325 200 €	0 €	325 200 €
77	Produits exceptionnels	0 €	2 100 €	2 100 €
78	Reprise sur amort. et provisions	0 €	0 €	0 €
042	Opérations d'ordre entre section	641 000 €	404 400 €	1 045 400 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0 €	0 €	0 €

Fonction		0 : Services généraux des administrations publiques locales					8 : Aménage- ments et services urbains, environne- ment
		02 : Administration générale					
		Total	020 : Administrati on générale de la collectivité	021 : Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	023 : Information, communicati on, publicité	024 : Fêtes et cérémonies	
Chapitre							
Dépenses		559 250 €	522 850 €	25 400 €	4 000 €	7 000 €	0 €
011	Charges à caractère général	171 650 €	160 650 €	0 €	4 000 €	7 000 €	0 €
012	Charges de personnel	362 200 €	362 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges gestion courante	25 400 €	0 €	25 400 €	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
042	Opérations d'ordre entre section	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Recettes		981 700 €	981 700 €	0 €	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services	10 000 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
72	Travaux en régie	325 200 €	325 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €
73	Impôts et taxes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
75	Autres produits gestion courante	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
013	Atténuation de charges	5 500 €	5 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
042	Opérations d'ordre entre section	641 000 €	641 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Chapitre		Fonction		0 : Services généraux		8 : Aménagement et services urbains, environnement			9 : Action économique		
				02 : Administration générale		8 Total	81 : Services urbains		82 : Aménagement urbain	93 : Aides à l'énergie, aux ind. manuf. et au BTP	
				020 : Administration générale de la collectivité			810 : Services communs	814 : Eclairage public	824 : Autres opérations d'aménagement urbain		
Dépenses				32 100 €	3 930 000 €	430 000 €	2 200 000 €	1 300 000 €	8 025 600 €		
Equipement non individualisé				32 100 €	430 000 €	430 000 €	0 €	0 €	0 €		
204	Subventions d'équipement versées			0 €	430 000 €	430 000 €	0 €	0 €	0 €		
20	Immobilisations incorporelles			600 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
21	Immobilisations corporelles			31 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
040	Opérations d'ordre entre section			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
23	Immobilisations en cours			(voir le détail dans la rubrique « Opérations »)							
Opérations				0 €	3 500 000 €	0 €	2 200 000 €	1 300 000 €	8 025 600 €		
1010	Face AB			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 676 800 €		
1015	Face S			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	229 700 €		
1020	Face C			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 097 600 €		
1030	Départemental			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	402 000 €		
1040	Syndical			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 619 500 €		
2000	Eclairage public			0 €	2 200 000 €	0 €	2 200 000 €	0 €	0 €		
3000	Génie civil télécom			0 €	1 300 000 €	0 €	0 €	1 300 000 €	0 €		
Recettes				0 €	3 500 000 €	0 €	2 200 000 €	1 300 000 €	7 146 200 €		
Equipement non individualisé				0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
20	Immobilisations incorporelles			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
13	Subventions d'investissement (sauf 138)			(voir le détail dans la rubrique « Opérations »)							
16	Emprunts et dettes assimilées			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
Opérations				0 €	3 500 000 €	0 €	2 200 000 €	1 300 000 €	7 146 200 €		
1010	Face AB			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 503 000 €		
1015	Face S			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	218 600 €		
1020	Face C			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 795 800 €		
1030	Départemental			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	373 400 €		
1040	Syndical			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 255 400 €		
2000	Eclairage public			0 €	2 200 000 €	0 €	2 200 000 €	0 €	0 €		
3000	Génie civil télécom			0 €	1 300 000 €	0 €	0 €	1 300 000 €	0 €		



BP EnR consolidé- présentation fonctionnelle – fonctionnement – répartition

CHAPITRE		VENTILE	NON VENTILE	TOTAL
DEPENSES		45 975 €	11 269 €	57 244 €
011	Charges à caractère général	12 935 €	0 €	12 935 €
012	Charges de personnel	30 651 €	0 €	30 651 €
65	Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	2 389 €	0 €	2 389 €
66	Charges financières	0 €	4 781 €	4 781 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues Fonct.	0 €	2 344 €	2 344 €
68	Dotations aux amortissements	0 €	0 €	0 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €	2 900 €	2 900 €
042	Opérations d'ordre entre section	0 €	1 244 €	1 244 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0 €	0 €	0 €

⊕

CHAPITRE		VENTILE	NON VENTILE	TOTAL
RECETTES		117 600 €	24 238 €	141 838 €
70	Produits des recettes	0 €	0 €	0 €
73	Impôts et taxes	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	0 €	0 €	0 €
75	Autres produits gestion courante	0 €	238 €	238 €
013	Atténuation de charges	46 600 €	0 €	46 600 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
79	Transfert des charges	0 €	0 €	0 €
72	Travaux en régie	71 000 €	0 €	71 000 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
78	Reprise sur amort. et provisions	0 €	0 €	0 €
042	Opérations d'ordre entre section	0 €	24 000 €	24 000 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0 €	0 €	0 €



BP EnR consolidé- présentation fonctionnelle – fonctionnement – opérations ventilées

Chapitre		Fonction	0 : Services généraux des administrations publiques locales
			020 : Administration générale de la collectivité
Dépenses			45 975 €
011	Charges à caractère général		12 935 €
012	Charges de personnel		30 651 €
65	Autres charges gestion courante		0 €
014	Atténuation de produits		2 389 €
67	Charges exceptionnelles		0 €
042	Opérations d'ordre entre section		0 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0 €
Recettes			117 600 €
70	Produits des services		0 €
72	Travaux en régie		71 000 €
73	Impôts et taxes		0 €
74	Dotations et participations		0 €
75	Autres produits gestion courante		0 €
013	Atténuation de charges		46 600 €
77	Produits exceptionnels		0 €
042	Opérations d'ordre entre section		0 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0 €

Chapitre		Fonction	0 : Services généraux des administrations publiques locales	8 : Aménagements et services urbains, environnement
			020 : Administration générale de la collectivité	816 : Autres réseaux et services divers
Dépenses			718 €	1 855 000 €
Equipement non individualisé			718 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées		0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles		0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles		718 €	0 €
040	Opérations d'ordre entre section		0 €	0 €
23	Immobilisations en cours		(voir le détail dans la rubrique « Opérations »)	
Opérations			0 €	1 855 000 €
5002	EnR Gy		0 €	7 200 €
5003	EnR Haut-du-Them-Château-Lambert		0 €	6 000 €
5004	EnR Naverne		0 €	715 000 €
5006	EnR Sainte-Marie-en-Chanois		0 €	4 000 €
5008	EnR Breuchotte		0 €	6 600 €
5009	EnR Breuchotte		0 €	342 000 €
5011	EnR Angirey		0 €	7 200 €
5999	EnR Autres opérations		0 €	767 000 €
Recettes			0 €	1 855 000 €
Equipement non individualisé			0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles		0 €	0 €
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		(voir le détail dans la rubrique « Opérations »)	
041	Opérations patrimoniales		0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées		0 €	0 €
Opérations			0 €	1 855 000 €
5002	EnR Gy		0 €	7 200 €
5003	EnR Haut-du-Them-Château-Lambert		0 €	6 000 €
5004	EnR Naverne		0 €	715 000 €
5006	EnR Sainte-Marie-en-Chnois		0 €	4 000 €
5008	EnR Breuchotte		0 €	6 600 €
5009	EnR Breuchotte		0 €	342 000 €
5011	EnR Angirey		0 €	7 200 €
5999	EnR Autres opérations		0 €	767 000 €